

Chirurgiens-dentistes



© 2016 Les Echos Publishing

Le Pôle patients, composé d'associations de patients et de représentants du Conseil national de l'Ordre, vient de se réunir pour la première fois. Son objectif ? « Placer le patient au cœur des préoccupations de l'Ordre ».

Destiné à devenir une interface permanente entre la profession et les usagers des soins bucco-dentaires, le Pôle patients doit permettre d'identifier via le dialogue les besoins des patients et améliorer l'accès aux soins, notamment pour les populations aux besoins spécifiques. Sont ainsi conviés des représentants des associations de personnes âgées, blessés de guerre, en situation de handicap, d'extrême pauvreté, atteints du VIH ou du diabète, souffrant d'une addiction à l'alcool...

C'est début juin qu'a eu lieu sa première réunion, au Conseil national, où les représentants d'associations de patients ont pu s'exprimer sur les retours d'expériences, les souhaits et les doléances des patients qu'ils représentent. Ont ainsi été abordés lors de cette première séance des sujets comme les refus de soins opposés aux patients porteurs de VIH, l'amélioration de la prévention et de l'information à destination des patients dont un certain nombre ne connaissent pas leurs droits en matière de prise en charge ou encore la question de l'accessibilité des cabinets dentaires. Plusieurs pistes d'amélioration ont été évoquées. À terme, il s'agira de formuler des recommandations et de les relayer auprès des praticiens.

